

CONTRATS DE BRANCHE: une nouvelle génération de contrats avec les Branches Professionnelles

*Présentation du dispositif
Contrats de Branche
septembre 2017*

INTRODUCTION AUX CONTRATS DE BRANCHE

CONTRATS DE BRANCHE: une déclinaison **opérationnelle** de nos deux stratégies régionales stratégie de **développement économique** et stratégie de **formation**

NOTRE STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NOTRE RÉGION

SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION

LA METHODE
Une très grande concertation
550 contributions écrites,
7 réunions publiques,
2000 participants.

5 DYNAMIQUES STRATEGIQUES
Notre ambition pour l'avenir de nos entreprises

REVS La région investit de la recherche professionnelle (évaluation et application)

EURO-HUB La région investit et contribue à l'innovation mondiale

WELCOME-EU Une place centrale européenne

CREA-HDF La région investit de l'innovation créative et de l'accès

GENERATION S Un réseau innovant de 5 ans et de services à la personne, initié de la Région économique

4 PRAGMATIQUES D'ACTIONS PRO-BUSINESS, PRO-EMPLOI

PLAN STARTER Pour le contrat de la santé d'urgence

PLAN BOOSTER Pour le développement économique des entreprises

PLAN EMPLOI Pour accompagner les territoires de la région d'emploi

PLAN TERRITOIRES Pour le développement économique des territoires

12 INNOVATIONS CONCRETES

LES CHRETIENS PARCOURS CREATION-APPRENTISSAGE

LES BOUVIERS FLOURES

LA COOPERATION AUX PAYS BRÉSILIENS

LE BOOSTER APPRENTISSAGE

HAUTS-DE-FRANCE LE PREMIER TERRITOIRE FRANÇAIS A REUSSIR LA RECHERCHE PROFESSIONNELLE

UN CONTRAT D'INNOVATION

UNE REALISATION AVEC LES BRANCHES PROFESSIONNELLES

LES TISSUS

LES ASSOCIATIONS REGIONALES DES DYNAMIQUES STRATEGIQUES

Région Hauts-de-France

LE CPRDFOP : UNE STRATEGIE DE FORMATION AU SERVICE DE L'EMPLOI DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP) engage l'Etat, la Région, les partenaires sociaux autour d'une vision commune de la formation professionnelle et de l'orientation des jeunes et des adultes.

Ce plan concerne l'apprentissage, les lycées professionnels, la formation continue. Il vaut aussi schéma régional des formations sanitaires et sociales.

UN PLAN PARTENARIAL

La réalisation d'un diagnostic régional et la consultation des acteurs de l'économie et de la formation a permis de réaliser un travail partagé. Des mesures territoriales, articulées avec celles du Schéma Régional de Développement Économique, d'Internationalisation et d'Innovation, ont complété cette démarche.

7 plans stratégiques opérationnels vont matérialiser la mise en œuvre de ce plan :

- Les initiatives de réussite et la lutte contre le décrochage
- L'information et l'orientation des jeunes, des familles et des adultes
- Les lycées et établissements de formation, éléments moteurs de réussite
- Le développement des formations en alternance en mobilisant les entreprises
- Une pédagogie hybride et concrète d'orientation et de formation des demandeurs d'emploi
- Innoventions pédagogiques et territoriales
- Accompagner par la formation professionnelle les filières innovantes, un développement et en mutation

Des contrats d'objectifs sectoriels visent à prioriser les engagements avec les branches et les secteurs d'activité.

Ces orientations sectorielles seront suivies et évaluées par le CREFOF (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle).

Le Schéma des formations sanitaires et sociales est d'importance prioritaire :

- contribuer en partenariat avec les établissements de formation et l'Université
- renforcer la coopération et les réalisations entre les établissements de formation de destination des formations sanitaires et sociales
- agir pour le réussite des étudiants au travers de stages pratiques et d'une ouverture supplémentaire à l'Université
- adapter les besoins de demain avec un apprentissage adapté

DES INNOVATIONS

01 → La lutte contre l'illettrisme et la formation aux compétences clés associées au référentiel partiel CLIA

02 → S'inscrire pour son avenir : informer les jeunes, les familles, les demandeurs d'emploi et les actifs sur les bases d'insertion des formations pour faciliter les choix d'orientation et développer un réseau d'ambassadeurs des métiers afin de prioriser les métiers en entreprise

03 → Passer à l'action d'être acteur de son parcours : la formation au sein même de l'apprentissage, apprendre à s'orienter, apprendre à se présenter, apprendre à avoir confiance à être recruté... à partir de la lutte contre les inégalités et de passer chaque formation, pour permettre aux demandeurs d'emploi de mener à bien leurs projets.

04 → S'inscrire pour les secteurs qui recrutent : le taux d'insertion et de poursuite d'étude, pour attirer la carte des formations par voie scolaire ou apprentissage. Le pacte Emploi pour réussir avec après les besoins de formation en lien avec les recrutements des entreprises. Les Campus de formation, lieux de formation d'excellence, élargissant l'apprentissage, monde de l'entreprise, de la recherche et de l'innovation.

05 → Une forte ambition pour l'alternance (apprentissage et professionnalisation) en levant les freins (rupture des contrats, pénurie entre les sites, développement des filières professionnelles).

06 → Favoriser la maîtrise de qualification tout au long de la vie avec la mutualisation des diplômes et avec le label des Entreprises Apprentissables, pour faciliter et accompagner les entreprises tout en développant leur marché employeur de recrutement.

07 → Donner accès aux formations au plus grand nombre, avec l'innovation dans les modalités : nouveaux modes d'accès à la formation, projets pédagogiques innovants, outils numériques adaptés à la formation professionnelle.

08 → Une gouvernance territoriale dans les SPEL (Stratégie Public de l'Emploi Local).

Région Hauts-de-France



SCHEMA REGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES HAUTS-DE-FRANCE

PENSER ENSEMBLE, SE FORMER ENSEMBLE POUR TRAVAILLER ENSEMBLE

Le système sanitaire, médico-social et social, est une déterminante majeure de la **cohésion** entre les habitants d'une même région. Il répond au droit universel de bien-être et de protection des individus. La notion de **solidarité** est au cœur même du système, liée au rang de valeur républicaine.

Il s'agit bien de garantir, sur l'ensemble du territoire, l'égalité de tous pour l'accès à ses droits (soins, santé, prévention, action sociale) et pour chacun en fonction de ses besoins. Il doit, à ce titre, bénéficier de personnels **qualifiés** au service d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux synonymes d'accueil et d'interventions de **qualité**.

La formation des professionnels de demain est essentielle pour pérenniser l'excellence de notre système de santé et de protection sociale. Elle doit avoir pour objectif de répondre aux nouvelles attentes des usagers mais également des territoires pour garantir une **présence de proximité**.

C'est à ce titre, que la Région Hauts-de-France pour soutenir et tracer la perspective d'un Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales **exigeant et novateur** afin que les enseignements puissent être encore mieux **adaptés** aux réels besoins en matière de santé, de bien-être et d'accompagnement social.

La Région Hauts-de-France souhaite ainsi inscrire son action à travers le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales 2016 – 2021 notamment autour de 4 valeurs fondatrices :

- L'exigence de travail ensemble
- La recherche de l'équité pour l'ensemble des apprenants
- Le souci de la concertation avec l'ensemble des partenaires dont les étudiants
- La détermination d'une action régionale réalisée et évaluée

L'exigence de travailler ensemble

La **multi-professionnalité**, pour coordonner ses efforts, ses talents et les interventions au service de l'usage, commence par le **décloisonnement** des formations. Les professionnels du champ sanitaire et social doivent être mieux préparés à travailler ensemble pour garantir l'**excellence** en matière de prise en charge.

La Région doit faciliter ces coopérations entre les acteurs avec les étudiants, les universités, les milieux professionnels...

La recherche de l'équité pour l'ensemble des apprenants

La Région facilitera le **dialogue** entre l'enseignement supérieur et les formations sanitaires et sociales à travers un grand partenariat dans lequel chacun trouvera sa place et sa complémentarité. La Région veillera également pour que les innovations et à même qualité dispensent les étudiants sur tous les territoires afin de garantir une véritable équité pour la réussite de tous les étudiants.

Quelles sont les actions que les branches jugent particulièrement pertinentes et dans lesquelles elles souhaitent s'inscrire ?

INTRODUCTION AUX CONTRATS DE BRANCHES

Mettre en convergence nos politiques
Aligner nos priorités
Mettre en commun nos moyens
En partant des besoins des entreprises

INTRODUCTION AUX CONTRATS DE BRANCHES

les objectifs
du SRDE-II
et du
CPRDFOP

- **Ambition**
- **Spécifique, avec des priorités**
- **Concret et opérationnel**
- **Utilisation à bon escient de l'argent public**

INTRODUCTION AUX CONTRATS DE BRANCHES

les objectifs du SRDE-II

5 dynamiques :

- La région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle, Maritime et Agricole
- Une région commerçante, leader de la distribution, et hub logistique européen
- Une place tertiaire et universitaire spécialisée, porte d'entrée en Europe
- Une région de la santé, des services à la personne, leader de la silver économie
- La région des industries créatives et de l'accueil.

4 Plans d'actions :

- Le plan starter : création et reprise d'entreprises
- Le plan booster : croissance des entreprises
- Le plan emploi
- Le plan territoires

INTRODUCTION AUX CONTRATS DE BRANCHES

les objectifs du CPRDFOP

7 orientations stratégiques

1. Itinéraires de réussite et lutte contre le décrochage
2. Information et orientation des jeunes, des familles et des adultes
3. Lycées et établissements de formation, éléments moteurs dans les territoires (carte des formations)
4. Développement des formations en alternance par le biais des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage – Mobilisation des entreprises
5. Pour une politique efficiente et coordonnée de formation des demandeurs d'emploi
6. Qualifier les actifs en emploi – accompagner par la formation professionnelle les filières innovantes, en développement et en mutations économiques
7. Innovations pédagogiques et numériques

INTRODUCTION AUX CONTRATS DE BRANCHES

*CONTRAT DE
BRANCHES*

cadre de
négociation

2 composantes :

LE CONTRAT DE FORMATION – CPRDFOP
et Schéma des Formations Sanitaires et Sociales

Une négociation engageant :

- la Région, l'Etat, Pôle emploi
- avec les Branches professionnelles et leurs outils (OPCA, OCTA, Observatoires paritaires...)

LE CONTRAT DE DEVELOPPEMENT – SRDE-II

Une négociation engageant :

- la Région, avec les fédérations professionnelles

CONTRATS DE BRANCHES

cadre de négociation

DYNAMIQUES STRATEGIQUES SRDE-II	CONTRATS DE BRANCHES SRDE-II / CPRDFOP
TRI – REV 3 <i>Lancement 28 avril 2017</i>	CB 1 - Industrie mécanique, métallurgique, automobile et ferroviaire, Services de l'automobile
	CB 2- Matériaux – Industrie de transformation – Textile, Chimie, Plasturgie, Pharmacie, Verre, Bois-Papier-Carton
	CB 3 - Bâtiment et travaux publics – Energie - Recyclage
	CB 4 - Agriculture, Agro-alimentaire et Pêche
HUB <i>Lancement 2 juin 2017</i>	CB 5 - Transports - Logistique - Commerce
GENERATION S <i>Lancement 2 juin 2017</i>	CB 6 - Santé, Social, Services à la personne, Silver Economie
WELCOME-EU <i>Lancement 30 juin 2017</i>	CB 7 - Numérique - Industries de la Communication
	CB 8 - Services et conseil aux entreprises – Banques assurances
	CB 9 – Propreté, Gardiennage-Sécurité
	CB 10 - Formation professionnelle
CREA-HDF <i>Lancement 30 juin 2017</i>	CB 11 -Tourisme – Loisirs – Hôtellerie – Restauration
	CB 12- Industries culturelles et créatives
	CB 13 – Artisanat (métiers d'art. métiers de bouche...)

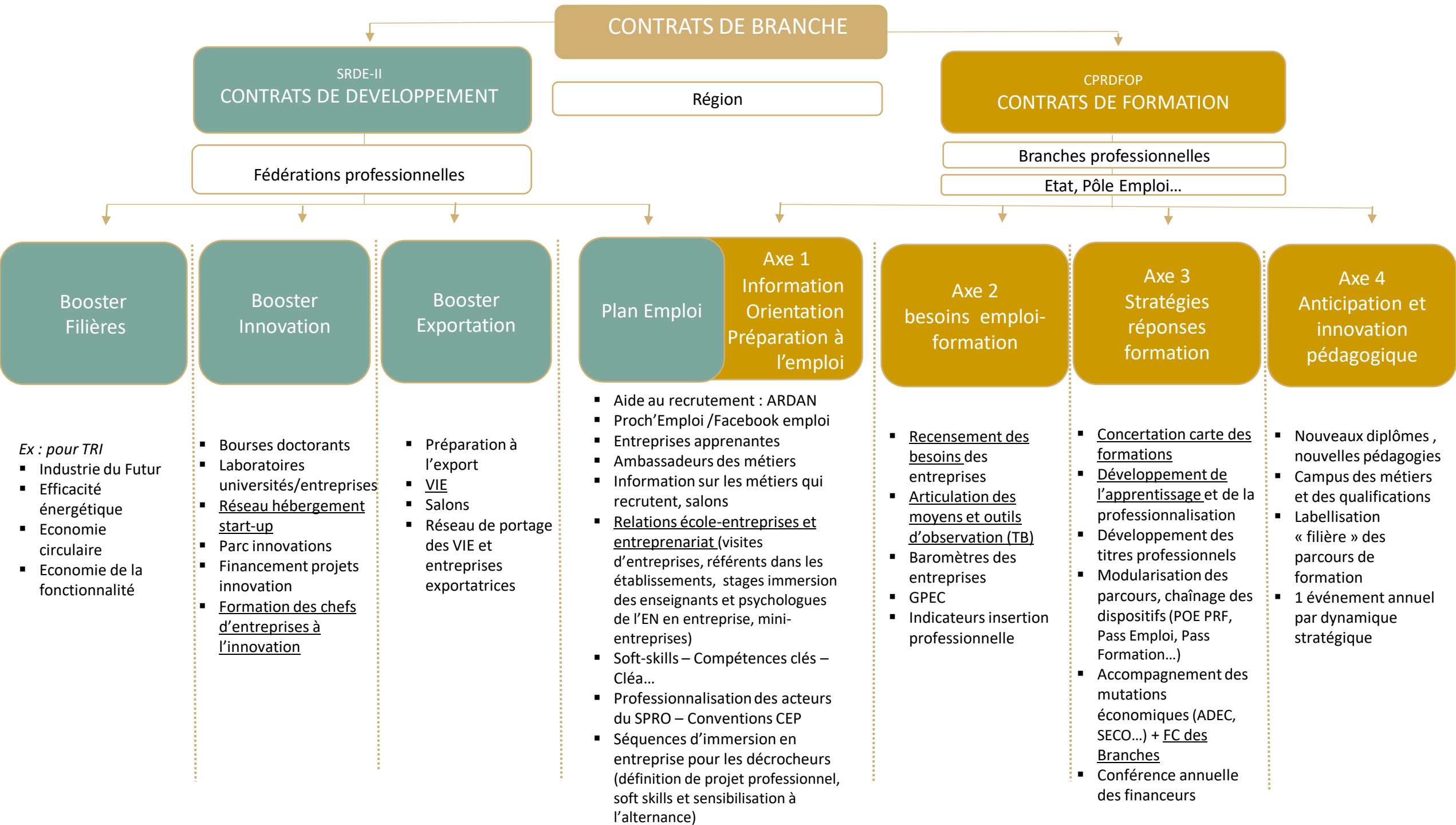
LE CONTRAT DE DEVELOPPEMENT – SRDE-II

LE CONTRAT DE FORMATION – CPRDFOP

*CONTRATS DE
BRANCHES*

cadre de
négociation

- **Axes de négociation**
- **Dispositifs mobilisables**



CONTRATS DE BRANCHES

Méthode Calendrier

Réunions lancement
X 5 Dynamiques Stratégiques

Réunion 1 OBJECTIFS

X14 Contrats de Branche - 7 semaines
Septembre 17 – novembre 17

1. **Stratégie Branche/filière – Priorités** de développement et de formation
2. Présentation des outils et disponibles et mobilisables (tous partenaires)
3. **Pré-repérage des outils à mobiliser** pour répondre au priorités identifiées

Pré-négociation

Réunion 2 MOYENS

X 14 Contrats de Branches
7 semaines
Décembre 17 – Février 18

Consolidation des engagements par axe de négociation

- Engagements communs
- Engagements spécifiques

Validations politiques

Réunions Conclusion
SIGNATURE
Mars 2018